



INFORMATIONS PEDAGOGIQUES

Vous souhaitez inscrire votre enfant au **Lycée** Notre-Dame Providence pour la rentrée de septembre 2023, voici quelques informations utiles pour remplir votre demande :

Cette année, nous ne pourrons ouvrir les inscriptions pour les classes de Terminale, nos effectifs actuels étant trop importants.

Pour les classes de Seconde et Première :

Les dossiers de pré-inscription ne sont étudiés que s'ils sont complets : la totalité des bulletins de l'année précédente (2021/2022), la lettre de motivation rédigée par l'élève et 30€ de frais d'inscription (non remboursables).

En classe de seconde votre enfant a la possibilité de suivre les enseignements de 3 langues vivantes : anglais, espagnol, allemand. Il a également la possibilité de choisir les enseignements optionnels suivants :

- Chinois
- Latin
- Arts : Cinéma audiovisuel
- Management et gestion
- Sciences de l'ingénieur
- Création et innovations technologiques
- Langues vivantes C (étrangère ou régionale) par le CNED

Et avec nos établissements partenaires :

- Japonais au lycée Jeanne D'Arc à Franconville
- Théâtre au lycée St Joseph à Argenteuil

En classe de première, votre enfant pourra suivre l'enseignement de 3 spécialités :

- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physiques-chimie
- Sciences de la vie et de la terre
- Sciences économiques et sociales
- Sciences de l'ingénieur

Et l'option mathématiques si la matière n'a pas été choisie en spécialité

Au vu des très fortes demandes et de nos effectifs déjà présents, les réponses peuvent être tardives.

Et en classe de Terminale uniquement, 3 enseignements optionnels :

- Mathématiques expertes
- Mathématiques complémentaires
- Droit et grands enjeux du monde contemporain

Après l'étude de votre dossier par la direction une réponse vous est donnée avec 3 possibilités :

- votre dossier est accepté, nous vous contacterons pour un rendez-vous avec la direction
- votre dossier est mis en attente, un courrier vous sera envoyé. En fonction de nos effectifs et des possibles désistements, nous pourrons réétudier, ultérieurement votre demande et accepter votre dossier.
- votre dossier est refusé. Un courrier vous sera envoyé. Malgré des désistements possibles, nous ne pourrons réétudier votre dossier.

Quelle que soit la réponse, nous vous demandons de bien vouloir fournir les bulletins de l'année scolaire en cours.